



Le dossier « Gestation d'une baleine ? 12 mois. Celle de notre Base nautique ? 20 ans. »



René JOLY (Maire) fait construire en 1964 (4 ans avant le CVJ) un hangar à bateau au fond du parking de la Tanguière. Il est mis à la disposition du Comité Départemental Olympique Jeunesse et Sport de la Manche pour favoriser le sport et la jeunesse dans la commune. Le CDOJS sous louait l'été au jeune CRNG (1971) et y organisait de l'hébergement dans des conditions spartiates sans entretenir le bâtiment. En 1995, jeune élue en charge du tourisme et du nautisme, je persuade Pierrick Leport, alors Maire de dénoncer cette convention pour la mettre directement à disposition de l'Ecole de Voile, en contrepartie d'un loyer de 1 000 francs/an, d'une plus grande période d'ouverture au public, à la participation aux régates du Cercle de Voile et aux animations locales.

La base est alors remise aux normes (électricité et sanitaires).

Le succès est immédiat et dès le début des années 2000 plus de 500 stagiaires fréquentent le site. Les périodes d'ouvertures s'étendent progressivement à l'intersaison avec le char à voile. L'essor du tourisme favorise le nautisme qui « explose » à Jullouville : un second club « Avis de Grand Frais » prend ses marques cale des plaisanciers à côté d'un club de Motonautisme. Le CVJ organise le Raid Catamaran de la Baie du Mont St Michel de réputation nationale. Une génération de navigants jullouvillais est formée au « CRNG ». Les infrastructures ne suffisent plus.

Le Maire Louis Forget, visionnaire, me charge d'une étude de marché qui révèle les besoins grandissants de la base qui dès 2010 est devenue en nombre de stages la 4^e Ecole de Voile du département. Une AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) est désignée en décembre 2012, et Juliette Willermoz, ancienne monitrice, architecte qui vient de réaliser l'Ecole de Voile de Bréhal est pressentie en 2013 pour se voir confier le projet.

Celui-ci est alors estimé à 600 000 €. Louis Forget en fin de mandat, s'inquiète du portage financier et décide de reporter ce-lui-ci à la future Communauté de Commune qui ambitionne de prendre en 2014, la compétence des Ecoles de Voiles.

Elue, cette fois sur la liste d'Alain Brière, je deviens Vice-Présidente à GTM en charge de ce nouveau portefeuille et y retrouve le projet de Jullouville. Malheureusement il est rétrogradé derrière l'urgence de la prise en charge des Postes de Secours, puis derrière celle de travaux au CRNG de Granville. Enfin, les vues du nouveau Maire de Jullouville se porteraient volontiers sur un Hôtel plutôt que sur une base nautique...

Pendant ce temps, l'activité continue de se développer et les infrastructures de se dégrader. La FFV menaçait chaque année de ne pas renouveler l'agrément compte tenu des conditions sanitaires et d'accueil. J'organise à Saint-Lunaire et à Lanicieux des visites de structures comparables à ce que pourrait être la nôtre. L'envie et le projet renaissent.

Finalement, grâce à notre ténacité, à Marie Mathilde Lezan, Présidente du CRNG et surtout à celle du Président de GTM Jean-Marie Sevin le projet est repris, englobé dans l'ambition de faire rentrer toutes les Ecoles de Voiles du territoire dans une structure propre à devenir LA première Ecole de Voile de l'hexagone. Un peu excessive, cette ambition n'était pas irréalisable puisqu'en 2016, le CRNG devient la première école en Passeport Voile de France.

Cette réalisation murira pendant ce mandat et est finalement réalisée par le Président (de GTM) Stéphane Sorre et Catherine Hersent la Vice-Présidente au Nautisme. Le CRNG et les écoles de voiles du territoire deviennent « 8 Milles Nautic ».

Le Conseil Municipal de Jullouville vote le don de la parcelle constructible en juin 2022 non sans quelques grincements de dents mais le projet de près de 3 millions € payé par GTM (dont 70 % de subventions) est le plus gros budget hors Granville après celui du gymnase de Saint-Pair.

Après 18 mois de concertation avec les usagers sportifs locaux le cabinet BRA de Rennes emporte le marché en 2023. La structure comprendra trois bâtiments : vestiaires, stockage, ateliers, garages et accueil (bureaux - salle de classe et de séminaire avec vue sur mer), livraison prévue mars 2026.

Pour autant reste quelques inconnues : la circulation au sein du quartier (sur la digue, piétonnière, PMR, desservies par les véhicules et les bus, stationnements), la cohabitation sur les parkings avec le CVJ et les habitants, l'intégration dans la vie économique locale (partenariat avec les commerçants, événementiel, logements des salariés etc.) et le vieillissement alarmant de la cale de la Tanguière...

Le nautisme du XXI^e siècle c'est un ensemble d'activités économiques de pleine nature très varié, se pratiquant sur l'eau, dans l'eau et sur le rivage. Il y sera enseigné dans des conditions idéales avec professionnalisme.

Cette base accueillera un public allant des particuliers actifs ou retraités aux scolaires ou entreprises du Sud manche en séminaire tout en désenclavant la base de Granville asphyxiée par la ville et les projets de ports successifs. A Jullouville de savoir en saisir les retombées ! On y trouvera pour la première fois du confort, au risque de faire rire Marcel Jacquot, un des premiers chefs de base de Jullouville. On y formera des générations de pratiquants qui se demanderont dès l'été 2026 comment pouvait-on faire avant ?



8 Milles Nautic



CRNG Détruit en 2024



Avenir et Ambitions Jullouville - Saint-Michel-des-Loups

N°10
JUILLET
2025



EDITO

L'été nous réunit à nouveau pour vous offrir ce que nous avons de meilleur : la saison touristique ! Les agents communaux, les artisans, les commerçants, les familles et parents qui vous accueillent y ont consacré leur année. Les élus aussi pour la dernière fois de ce mandat.

Être élu, c'est se mettre au service des administrés avec une vision du territoire à long terme, dans le respect de son histoire et de la préservation de son environnement pour les générations à venir.

Jullouville, c'est un budget de plus de 9 millions d'euros, une trentaine d'agents et une communauté à géométrie variable de 2 400 habitants l'hiver à plus de 18 000 l'été.

Depuis le début du mandat, j'ai assisté à 42 Conseils municipaux, plus de 120 commissions à GTM et une trentaine de Conseils Communautaires ! Géraldine, Christian et moi actuellement élus sommes rompus à l'exercice. Plusieurs membres de notre liste pour 2026, l'ont aussi déjà pratiqué dans d'autres communes nous apportant aussi leur retour d'expérience.

Être élu n'est pas un métier mais un engagement de responsabilité quasi bénévole. On doit répondre au public avec patience, pédagogie et compétence. C'est travailler en équipe, avec la sienne et celle de la Communauté de Commune, plus de 50 % de nos compétences (56 autres élus - à bien connaître - qui ont leur propre représentation de notre territoire).

Que l'enjeu des municipales déchaîne les passions à Jullouville est une excellente nouvelle. Elle révèle l'insatisfaction d'un fonctionnement qui a fait son temps, le besoin de rajeunissement et l'envie de s'investir pour une commune dont on connaît les atouts.

458 électeurs nous ont accordé leur confiance en 2020. Le maintien d'une 3^{ème} liste a provoqué le manque de 35 voix à notre groupe permettant l'élection d'un Maire finaliste minoritaire. Depuis juin 2020, nous avons continué à travailler à Jullouville et à Granville Terre et Mer, insufflant nos valeurs, votant l'indispensable fonctionnement quotidien et réservant notre opposition aux sujets qui sont contraires à l'intérêt général. C'est avec la même détermination, compétence et conscience de la responsabilité que nous avons constitué notre équipe. Nous représentons la seule alternative capable de renouveler le Conseil Municipal avec expertise.

Une nouvelle ère s'ouvrira en 2026 pour Jullouville avec des défis majeurs :

- Sociaux : Accueillir les nouveaux habitants dans notre communauté en préservant la qualité de vie de notre caractère rural, balnéaire et multigénérationnel, bien dimensionner les services attendus : éducation, sports et culture...

- Urbanistique : Intégrer dans la vie économique, sans concurrencer le centre-ville à revitaliser, deux nouveaux pôles d'activités, l'un au Château de la Mare et l'autre à la Base nautique.

- Environnementaux : Restaurer le front de mer, préserver la biodiversité « du plateau » et de notre ville/jardin, répondre aux enjeux du changement climatique.

Nous travaillons à notre programme pour les élections municipales de mars 2026, depuis plusieurs mois. Ouvert aux discussions, il s'enrichira de nos rencontres. Laissons nous aussi bercer cet été, inspirer par l'ambiance festive et illuminer par le soleil, réfléchissons ensemble à l'avenir de Jullouville.

Thérèse Grandet



QUOI DE NEUF CET ETE ?

- * Claude Legrand, Président des courses hippiques a été distingué Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole.
- * Nos soirées mercredi 16 et 30 juillet, 3 et 13 aout seront organisées par «Animons Jullou»
- * Le petit club de plage des Mouettes a l'autorisation d'occuper la plage pendant 5 étés !
- * La SNSM a réussi une formidable porte ouverte en Mai dernier. Gouettez la prochaine !
- * L'Assemblée Générale de l'ASA centre aura lieu le 13 aout à 17h à la Salle des Mielles.
- * Mémoire et patrimoine a battu son record et accueilli 57 participants lors de Festi-Récré, ne ratez pas leurs « Vus de Jullouville... » tous les lundis soir, en juillet 22h15 et aout 22h, au Corps de garde.
- * Nouvel arrêt de bus à St Michel-des-Loups pour les collégiens et les lycéens.

Nous contacter : Avenir & Ambitions @ Florence Grandet @ Avenir et Ambitions pour Jullouville St-Michel-des-Loups email : ajmdl50610@gmail.com



Géraldine CHRÉTIENNE
Projet et travaux, Sports,
Animations-jeunesse,
Marché de plein air.
A GTM : Culture et
Equipements sportifs



Christian BALLOU
Sécurité, Chemins,
Haies Bocagères,
Ouverture des plis,
Animation sports
et jeunesse.



Directrice et rédactrice de la publication Florence Grandet
Crédits photos : F. Grandet, G. Chrétienne, J.P. David, Y. Le Cam,
M Jacquot (photos d'archives), S Bertaux
Maquette Domaine de la Mare, Lilou Réjany et Morgane Jego
Canettes : Violette Lescaudey de Maneville - Graphiques : G. Nicot
Imprimeur SDCOMM - 02 31 67 56 04
Sauf erreurs typographiques - Ne pas jeter sur la voie publique





L'essentiel des Conseils municipaux

Conseil Municipal du 27 janvier 2025

- Entrée de Florence Grandet au CA du CCAS en remplacement de M. Graff, démissionnaire.
- Rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement (SMAAG).
- Déclassement d'une parcelle (actuel parking de l'Ecole) pour la construction de la micro-crèche.

CE QUI FAIT DÉBAT : Avant la cession du parking à la future micro-crèche, nous aurions pensé à organiser l'espace vert en face en stationnement avec un accès facile, rapide et sécurisé pour les poussettes et les PMR.

- Cahier de présentation du site et des enjeux pour le Concours d'architecte Europan.
- Réalisation d'un nouvel éclairage public (variable de nuit pour ne pas troubler faune et riverains) sur la Promenade François Guimbaud. Coût prévisionnel 163 900 € dont 125 300€ à charge de la commune.
- Réaménagement de l'entrée sud de Jullouville (av. Vauban) voté (avec notre abstention) pour la somme de 130 000 €.
- Réaménagement de la Place du Casino pour la somme de 75 000 €.



Nous aurions préféré la reprise du projet de rond point

CE QUI FAIT DÉBAT : Le printemps a été le théâtre des réalisations de fin de mandat : aboutis ou pas. Présentés lors de réunions publiques, à peine les micros éteints, les engins commençaient à décaisser confirmant l'hypocrisie d'une concertation qui n'en avait que l'apparence à la grande désillusion de ceux qui avaient fait le déplacement et des commentaires.

- à Edenville, nous aurions profité de l'emplacement réservé au PLU coté sud pour élargir les trottoirs et reprendre la piste cyclable jusqu'à la plage. Par économie nous aurions attendu l'enfouissement des réseaux pour les trottoirs nord.
- Place du Casino, nous aurions privilégié un espace de rencontre piétonnier, végétalisé, arboré avec un mobilier urbain confortable pour faire une liaison plage centre-ville.
- Salle Claude Lehodey, nous espérons que les suggestions seront entendues.
- Les Hauts de Bouillon, lotissement privé, la réunion publique a permis de révéler les besoins du bourg. Lors des réunions du PLU nous avons insisté sur la nécessité d'aménagements dédiés

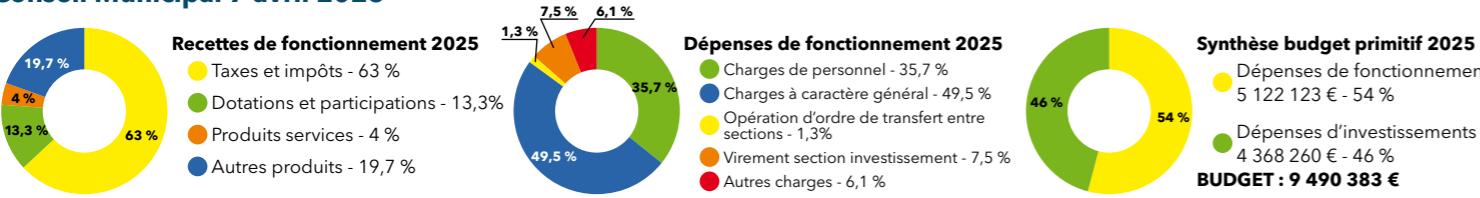


Conseil Municipal du 10 mars 2025

- Contribution volontaire (en sus de celle versée par GTM et comprise dans la CLECT Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) au SDIS (Pompiers)
- Avis sur le PLUi

CE QUI FAIT DÉBAT : Il faut voter ce PLUi avant la fin du mandat. Mais que penser d'organiser des réunions (sans plan) et d'écouter enfin nos avis alors que le vote est passé ? La potentielle remise en cause de l'AVAP fait planer la menace d'un lourd retard sur la protection de notre patrimoine.

Conseil Municipal 7 avril 2025



- La plus grosse opération de 2025 sera le Pôle animation (Maison jaune) pour 560 000 €.
- Pour information, le tableau du personnel : Service technique 13, Service administratif 8, Service animation 2, Garde Champêtre 1, Agents dédiés à l'école 7
- Les taxes communales du foncier bâti et non bâti 2025, la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement restent inchangées
- Compte de gestion du receveur et compte administratif 2024, voté à l'unanimité.
- Budget Communal primitif à 9 490 383€ voté à l'exception de notre groupe.

CE QUI FAIT DÉBAT :

Les annonces gouvernementales de rigueur budgétaire rendent prudents. Toutefois Jullouville a des ressources. Elle conserve les taxes d'habitation des résidents secondaires, bénéficie des taxes d'enregistrement et de mutations alors que le turn over immobilier est important.

Le Château de la Mare a été payé « cash » par le patrimoine communal vendu. Les emprunts se sont naturellement éteints. Il n'y a donc pas lieu d'augmenter les taxes, ni de continuer à vendre sans projet annoncé. Nous n'avons toutefois pas voté ce budget car il ne faut pas se tromper d'objectif, rester des élus au service des habitants, non pas des banquiers.

- Les départs en retraite ouvraient la possibilité de recrutements enrichissants. Fier de justifier l'absence de balayage de la digue cet hiver par le risque que le sable ne revienne le Maire oublie que la dotation exceptionnelle de Commune Touristique le permettrait. Imaginez un seul instant un directeur de station de sports d'hiver ne damant pas ses pistes sous prétexte qu'il va reneiger !



- Nous n'aurions pas attendu 2 ou 3 ans pour restaurer l'éclairage public au mépris de la sécurité des habitants,
- Nos aménagements routiers sécuritaires auraient été efficaces et non « expérimentaux » dixit le Maire,
- Nos équipements sportifs auraient été rénovés avant d'être menacés de fermeture par les fédérations (Terrain de Football)
- Et enfin nous n'avons jamais obtenu qu'un budget soit explicite et que l'on puisse y retrouver l'intégralité de toutes les opérations détaillées. Nous ne sommes pas dupes devant la « ligne de Divers », dite de future Capacité d'Autofinancement frôlant le million d'euros, mais avec laquelle on peut financer des opportunités, antithèse d'un budget sincère et bien anticipé.

- Actualisation d'une délibération de 1994 pour la réouverture d'un Casino (alors qu'il n'y en a jamais eu ?). Nous avons été 2 sur 3 du groupe à voter contre.
- Installation de « feux de récompense » (Croix des Bougonnières), nous avons voté contre ainsi que M^{me} Hollande.



CE QUI FAIT DÉBAT :

Ces feux sont un retour en arrière environnemental : pollution et bruit pour les riverains alors qu'il y a d'autres solutions.

Conseil Municipal 10 juin 2025

- Adoption de la CLECT (180 000 €) à GTM pour compétences prises en charge.
- Subvention à l'ASA sud pour l'installation d'un escalier d'accès public.
- Subvention pour la création d'une SISA- Ste Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (en vue de faciliter l'installation d'un médecin).
- Projet de courts couverts au Tennis Club de Jullouville (notre groupe a voté contre).
- Appel à candidature pour cession d'un terrain de 4300 m² avenue de Kairon, (notre groupe a voté contre)



Tennis Club de Jullouville

CE QUI FAIT DÉBAT :

Les 22 points du conseil et ses multiples « conventions » sont un véritable feu d'artifice préélectoral. Rien en tous cas, ne justifie la scandaleuse vente des terrains du Parc du château de la Mare, surtout avant de connaître le (les) projets retenus pour celui-ci. Enfin le TCJ a besoin de ces courts couverts, mais il y a d'autres moyens d'aider un Club sportif et surtout bien moins risqués qu'une impossible entrée financière dans une SCI qui n'est pas à jour et le rachat de parts à des sociétaires qui ne sont pas vendeurs !

EUROPAN

POURQUOI ? C'est une publicité d'éidle en panne d'idées, au lieu de missionner un cabinet d'études qui aurait structuré les avis des Jullouvillais et aurait eu les moyens de faire une réelle expertise des propositions adaptées au site.



Maquette projet d'architecte L. Rejany et M. Jego

QUI est Europan ? C'est une fédération d'associations européennes, organisatrices de concours d'appel à projets autour d'un thème : Re-Sourcer. Ouvert aux jeunes professionnels de moins de 40 ans, les équipes retenues pour notre site concernent l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, le patrimoine et la stratégie de développement et phasage de projets. Jullouville est inscrit dans : Re-Sourcer à partir d'éléments naturels, traîter avec l'eau.

COMBIEN ? 38 000 € d'entrée (subventionnable) et du temps, si le projet rendu ne correspond pas aux attentes de la municipalité, des habitants, des partenaires (GTM, Département, etc.)

QUELS EFFETS ? Le « rendu » comporte un projet de réflexion sur les défis sociaux/écologiques, à l'échelle du territoire et du site et un projet sur une zone définie. Il comprend 3 panneaux de format A1, 3 images et un texte ainsi qu'une explication détaillée sur les idées et processus du projet.

QUAND ? Inscribes depuis mars, les équipes n'ont eu accès au site qu'une journée en avril dernier. Les projets ont été rendus le 29 juin. De Juillet à Septembre, aura lieu la Pré-sélection par les jurys nationaux des rendus les plus innovants par site, puis par pays et désigneront en octobre/novembre les lauréats. Le 17 novembre 2025, ils seront publiés sur le site Internet. Les organisateurs aident ensuite à obtenir des commandes en vue de réalisations. Seulement alors, des ateliers seront organisés avec les représentants des villes, des jurys et les lauréats. Beaucoup de temps morts pour l'ébauche d'une esquisse.

EN CONCLUSION. Nous avons eu l'opportunité de rencontrer des candidats et avons été rassurés par leur conscience environnementale, patrimoniale et le souci de l'habitant au cœur du projet. Notre vision de l'avenir du site n'est pas éloignée de la leur.

En attendant, nous sommes inquiets du risque d'une promotion immobilière sur la partie sud, refusée au Tennis Club (TCJ) pour des courts couverts. C'est à nouveau une dilapidation du patrimoine des Jullouvillais à peine reconstitué.

Enfin, deux jeunes architectes Lilou Rejany et Morgane Jego ont choisi le site pour projet de fin d'Etudes et pratiqué l'exercice jusqu'au bout : visites approfondies avec plusieurs séjours sur place, sondages auprès des habitants. La soutenance, à l'Ecole d'Architecture de Bretagne a eu lieu le 25 juin. Présents, nous avons été conquis par leurs propositions.

